

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**  
**Samedi 30 mai 2026**

**PROCURATION DE CLUB À UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

CLUB : .....

Je soussigné(e) : .....

Président(e) du club désigné donne procuration au délégué du club de :

.....

.....

pour représenter mon club ci-dessus désigné et prendre part aux délibérations et votes devant survenir au cours de l'assemblée générale ordinaire de la Ligue Occitanie de Handball, réunie le 30 mai 2026.

*Rappel de l'article 8.5 des statuts :*

*Lors des réunions de l'assemblée générale régionale, le vote par procuration est admis dans les conditions suivantes :*

- *Une association sportive affiliée peut donner procuration au délégué d'une autre association, dont le siège est situé sur le territoire de la ligue pour la représenter et prendre part aux votes. La procuration est sollicitée par le président de l'association demandeuse, et signée par les présidents des deux associations,*
- *Un délégué d'une association sportive ne peut représenter qu'une seule autre association.»*

A ..... le .....

Signature du président  
donnant procuration

Signature du président  
acceptant la procuration

**A déposer obligatoirement sur l'espace dédié du formulaire d'inscription** ou par mail à partir de l'adresse standardisée du club avant le 29 mai 2026 à : [6100000.sec-gen@ffhandball.net](mailto:6100000.sec-gen@ffhandball.net)

---

**Partie réservée à la ligue Occitanie**

Nombre de voix dont dispose le représentant du club :

Nombre de licenciés du club :